Reward Card Prepaid Mastercard® Card Cardholder Agreement

Please read this Agreement carefully and retain a copy for your records.

The following terms and conditions apply to your use of the Reward Card Prepaid Mastercard Card. By signing and/or using the Card, you are agreeing to these terms and conditions and fees outlined below. Cards are issued in connection with award, promotion or loyalty programs, without consideration given or provided by you.

Information disclosure summary
(detailed terms and conditions will follow):

Card issuer: This card is issued by Peoples Trust Company under licence by Mastercard International Incorporated.

Card information and balance: For up-to-date Card terms and conditions, to obtain the expiry date of the Card, if you have questions regarding the Card Balance, or to log a complaint, you may call customer service at 1-844-482-3812 or visit www.yourrewardcard.com for free.

Card restrictions:

- Cardholders are restricted to one Card per person.
- Use of the Card in certain countries may be restricted by law.
- The Card is not returnable.
- The Card is not refundable.
- Funds cannot be added to the Card.
- The Card cannot be used for pay-at-the-pump transactions.
- The Card is not eligible for protection under any Zero Liability policy.(http://www.Mastercard.ca/zero-liability.html).
- You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card.
- The Card may not be cancelled by you unless otherwise directed in this Agreement or by Applicable Law.
- Regular pre-authorized debit (PAD) transactions, where you authorize a company or organization to withdraw funds from the Card, are not permitted. All PAD transactions will be rejected and Peoples Trust Company will not be liable for any costs incurred by you as a result.
- The Card is subject to certain limits, as set out below. Peoples Trust Company may change these limits in accordance with Applicable Law and will post notice on www.yourrewardcard.com at least thirty (30) days in advance of the date such change is to come into effect. The change will take effect on the date indicated in the notice. Your continued use of the Card, after the change to the limit has come into effect, will be taken as your acceptance of that change.
- You may not use your Card to commit or facilitate illegal activity.

Limits	
Maximum Card Balance	$1000.00
Maximum daily spend at point-of-sale	$1000.00

Please also note: The Card may be deactivated at any time if fraud, related to the Card or use of the Card, is suspected.

Card expiry and access to funds: The Card has an expiry date printed on the front. Funds will expire on the last calendar day of the printed month shown on the Card. After expiry, the Card will be void, and no replacement will be made.

Fees: The table below sets out the fees that may be imposed upon the Card. You acknowledge being advised of the fees and agree to pay all fees charged under this Agreement.

Fees†	
Foreign exchange charge	2.5%
Card replacement (lost or stolen)	$5.95
Unused funds expiry	Funds will be removed on last day of month shown on card front.

† *Subject to change. See terms and conditions below for details.*

Funds loaded onto the Card are not insured by the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC).

Lost or stolen Card: You must take all reasonable steps to protect the Card against loss, theft, or unauthorized use. If you lose the Card, you should call customer service **immediately** at 1-844-482-3812. **All transactions carried out on the Card before you notify us will be considered to have been made by you.**

Split tender transactions: If the Balance on the Card is insufficient to cover the full Transaction Amount, you may request the merchant to conduct a split tender transaction, which is where you use the Card as partial payment of the Transaction Amount and then pay the remainder of the amount with another form of payment (e.g. cash, cheque, credit or debit). If you fail to inform the merchant that you would like to complete a split tender transaction prior to swiping the Card, the Card may be declined. Some merchants may require payment for the remaining Balance in cash. Merchants do not have to and may not agree to accept split tender transactions.

Personal Information: By accepting the Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by Peoples Trust Company and its service providers as described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not accept or use a Card.

Detailed Terms and Conditions:
Definitions:

- **'Agreement'** means this Reward Card Prepaid Mastercard Card Cardholder Agreement between Peoples Trust Company and the Cardholder and all documents that are expressly referred to herein, which govern your use of the Reward Card Prepaid Mastercard.
- **'Amendment'** refers to any change to a term or condition of this Agreement or to the addition of a new term or condition, including increasing or adding new fees.
- **'Applicable Law'** means the Trust and Loan Companies Act (Canada), the Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Canada), the Act Respecting the Protection of Personal Information in the Private Sector (Québec), the Consumer Protection Act (Québec), the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA), Canada's Anti-Spam Legislation (CASL), PCI DSS or any other statute, regulation or operating rule of any Governmental Authority or any other regulatory authority that Peoples Trust Company and the Program Sponsor are subject to, or any bylaw, operating rule or regulation of Mastercard.
- **'Balance'** means the amount of the funds that are loaded onto the Card.
- **'Canada's Anti-Spam Legislation (CASL)'** means An Act to promote the efficiency and adaptability of the Canadian economy by regulating certain activities that discourage reliance on electronic means of carrying out commercial activities, and to amend the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act, the Competition Act, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act and the Telecommunications Act (Canada), and its regulations, as may be amended from time to time.
- **'Card'** refers to the Reward Card Prepaid Mastercard Card signed or used by the Cardholder.
- **'Cardholder'** means you or any other individual who has received, activated, signed or used the Card.
- **'Distributor'** means each authorized third party distribution agent which distributes Cards to Program Sponsors and/or directly to Cardholders. A Distributor is not an agent, mandatary or representative of Peoples Trust Company.
- **'Foreign exchange charge'** means the foreign exchange service charge of 2.5%.
- **'Governmental Authority'** means any federal, provincial, territorial, regional, municipal or local governmental authority, quasi-governmental authority (including the Office of the Superintendent of Financial Institutions), government organization, commission, board, professional agency, tribunal, organization, or any regulatory, administrative or other agency, or any political or other subdivision, department, or branch of any of the foregoing, in each case to the extent it has jurisdiction over Peoples Trust Company and/or the Program Sponsor or any Person, property, transaction, activity, event or other matter related to this Agreement. The above definition is deemed to include any interim or permanent transferee or successor of a Government Authority's underlying mandate, function or activity.
- **'Mastercard'** means Mastercard Incorporated, and its successors and assigns.
- **'Mastercard Conversion Rate'** means the rate that we pay to Mastercard to convert foreign currency to Canadian currency plus the Foreign exchange charge**.**
- **'PCI DSS'** means a multifaceted security standard defined by Payment Card Industry Security Standards Council and includes requirements for security management, policies, procedures, network architecture, software design and other critical protective measures.
- **'POS'** means point of sale, where you can use the Card to purchase goods or services from a merchant.
- **'Program Sponsor'** means the business or organization that has provided the Card to you as part of such Program Sponsor's loyalty, award or promotion program.
- **'Transaction Amount'** is the amount that is debited from the Balance in connection with the Cardholder's use of the Card to purchase goods or services, which includes the amount of the Balance to be transferred, the Card service charges and the taxes imposed to complete the transaction.
- **'we'**, **'us'**, and **'our'** mean Peoples Trust Company, and our successors, subsidiaries, affiliates or assignees.
- **'Website'** means www.yourrewardcard.com.
- **'you'**, **'your'**, and **'yours'** each mean the Cardholder.

Acceptance: This Agreement constitutes a binding agreement between you and us with respect to the terms of use of the Card.

The Prepaid Mastercard Card: The Card is a prepaid Mastercard that can be used anywhere that Mastercard is accepted, including mail order, online, telephone and point of sale retail merchants, subject to the terms of this Agreement.

Activating the Card: The Card cannot be used for any purpose until it has been activated in accordance with the instructions on the activation sticker, and signed by you on the back of the Card where indicated. If the Card has an activation sticker adhered to the Card face, the Card has no value until it is (i) activated in accordance with the instructions on the sticker; and (ii) signed by you on the back of the Card, where indicated. If the Card does not have an activation sticker adhered to the Card face, you must sign the back of the Card, where indicated.

Ownership and Use of the Card: The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. The Card is, and will remain, our property. The Card is not a credit card, charge card, or debit card and its usage will not enhance nor improve your credit rating. No interest dividends or other earnings or returns will be paid on the Card. Neither the Card nor the Balance is a deposit account.

You have no right to write cheques on, or demand repayment of, the outstanding Balance on the Card, but are strictly limited to the right to use the Card, in accordance with this Agreement, as payment for goods and services from merchants who accept Mastercard.

When you use the Card to make a purchase, the amount of the purchase, plus any applicable fees and taxes, will be deducted from the available Balance associated with the Card. If you use the Card for card-not-present transactions (such as online, mail or telephone purchases), the legal effect is the same as if you used the physical Card.

You will be solely and completely responsible for the possession, use and control of the Card. You must surrender the Card to us immediately upon request by us. The Card is provided to you, the Cardholder, only. You may not sell or assign the Card to a third party. If you authorize another person to use the Card you agree, to the extent permitted by law, that you will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person.

You agree that we are not required to verify the signature on any sales draft prepared in connection with a transaction on the Card, and we may authorize and process a transaction even if the signature on the sales draft is different than the signature on the Card. You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card. We are not liable to you for declining authorization for any particular transaction, regardless of our reason. We may, in our sole discretion, cancel or suspend any features or services of the Card at any time, with or without cause, with thirty (30) days' notice to you or as otherwise required by Applicable Law.

Some merchants (including, but not limited to, fuel stations, restaurants, hotels, cruise lines, or car rental companies) may pre-authorize the Transaction Amount for the purchase amount plus up to 20% (or more) above the purchase amount to ensure there are sufficient funds available on the Card to cover any tips or incidental expenses. In such cases, your transaction will be declined if the Card Balance will not cover the Transaction Amount plus the additional amount.

A pre-authorization will place a 'hold' on an amount of your available Card funds until the merchant sends us the final payment amount of your purchase. Once the final payment amount is received, the pre-authorization amount on hold in excess of that final payment amount will be released. The time it takes for a pre-authorization hold to be removed may vary depending on the type of merchant. A hold is typically removed within seven (7) days for most standard merchants, and within sixty (60) days for hotels, cruise lines and car rental agencies. During the hold period, you will not have access to the pre-authorized amount.

Information About Balance: It is your responsibility to ensure that there is a sufficient Balance on the Card to cover transactions plus any pre-authorized amounts. To obtain the current Balance amount, or the transaction history, call customer service toll-free at 1-844-482-3812 or visit the Website. The Card Balance will reflect all transactions that have been posted to our system. **You are not allowed to exceed the Balance available on your Card for any transaction.**

If you attempt to use the Card when there is insufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for the amount of the Transaction Amount in excess of the Balance.

Transactions Made in Foreign Currencies: We convert transactions, made in a foreign currency, to Canadian dollars using the Mastercard Conversion Rate in effect on the day the transaction is posted to the Card. The Mastercard Conversion Rate in effect on the posting date may differ from the rate in effect on the date of the transaction.

However, if a foreign currency transaction is refunded to the Card, the Mastercard Conversion Rate used to convert your refund to Canadian dollars for the Card is the rate that we pay to Mastercard minus the Foreign exchange charge. Additionally, the rate that we pay to Mastercard may not be the same as the rate that existed on the date the transaction was refunded. For these reasons, the amount that is credited to the Card for a refund of a foreign currency transaction will, in most cases, be less than the amount that was originally charged to the Card for that transaction.

Protection Against Loss, theft, or Unauthorized Use: If the Card is lost or stolen, you will be asked to provide us with the name on the Card and the Card number, and to answer an identifying question drawn from your personal information. If you lose the Card, someone might be able to use the Balance on the Card.

We will refund any remaining Balance (less the card replacement fee) after we have processed all transactions completed before we had an opportunity to act on your information. We will have a customer service representative or automated voice response service available seven (7) days a week, twenty-four (24) hours a day that will allow immediate cancellation of the Card upon your request. **We recommend that you write down the Card number and the customer service number in case the Card is lost or stolen.**

A replacement Card with any remaining Balance (less our fees as stated in the table marked 'Fees') will be issued within seven to ten (7-10) days after you report the Card lost or stolen to ensure that all transactions have been processed properly. You agree, to the extent permitted by Applicable Law, to cooperate with us in our attempts to recover from unauthorized users and to assist in their prosecution.

Notification and Changes to Terms: Subject to the limitations of Applicable Law, we may from time to time amend any term or condition of this Agreement or add a new term or condition, including increasing or adding new fees. As required by Applicable Law, notice of any Amendments will be sent to you at the most recent mailing or email address that we have on record for you. We must, at least thirty (30) days before the Amendment comes into force, send you a written notice drawn up clearly and legibly, setting out the new clause(s) only, or the amended clause(s) and the clause(s) as it (they) read formerly, the date of the coming into force of the Amendment and your rights set forth below.

You may refuse the Amendment and rescind this Agreement without cost, penalty or cancellation indemnity by sending us a notice to that effect no later than thirty (30) days after the Amendment comes into force, if the Amendment entails an increase in your obligations or a reduction in our obligations. If you choose to rescind this Agreement, the Cancellation section of this Agreement will apply. Notification of any Amendment will also be posted on the Website at least sixty (60) days in advance of the effective date of the Amendment, unless otherwise required by Applicable Law. The change will take effect on the date indicated in the notice. You are responsible for (i) informing us of any change in your mailing or email address, by contacting customer service at 1-844-482-3812, and (ii) for checking the Website for such notifications. Notice will be deemed to be received by you five (5) days after mailing, or the next business day after electronic mail.

You may notify us by delivering notice to the Program Sponsor or sending notice to us at the Website (other than notification of a lost or stolen Card, which may only be done by telephone as set out above). Notice will be deemed to be received on the date of delivery of notice to us or the Program Sponsor, as applicable, and the next business day after electronic mail.

Personal Information Consent: By applying for a Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by us and our service providers for purposes relating to your application for a Card and your use of a Card (if issued to you) and as otherwise described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card. As explained below, you may withdraw your consent at any time by cancelling your Card and all related services from us. The restrictions and requirements described herein do not apply to information that is aggregated or otherwise de-personalized and does not identify you.

Safeguarding Your Personal Information: We protect personal information in our possession or control from loss, theft, alteration and misuse. The safeguards employed by us to protect your personal information depend on the sensitivity, amount, distribution, format and storage of the personal information. Although technologies can make it easier for fraud to occur, we employ around the clock monitoring systems and controls to detect and prevent fraudulent activity. We also build fraud prevention measures into our due diligence processes and regularly update our fraud detection/prevention methods. While we take precautions to protect your personal information from loss, theft, alteration, or misuse, no system or security measure is completely secure. Any transmission of your personal data is at your own risk and we expect that you will use appropriate measures to protect your personal information as well.

Collecting your Personal Information: We and our service providers will collect information about you (e.g. your name, address, telephone number and date of birth) when you apply for a Card and, if a Card is issued to you, we and our service providers will collect information about you and your use of the Card and related services, including information about your Card transactions (e.g. the date, amount and place of each transaction) (all collectively "Cardholder Information"). We and our service providers will collect your Cardholder Information directly from you and from other sources, including the Program Sponsor and third party providers of identity verification, demographic and fraud prevention services.

Using Your Personal Information: We and our service providers will use, disclose and retain your Cardholder Information to process your application for a Card (including to verify your identity) and, if a Card is issued to you, to provide you with services relating to your Card (including to administer your Card and to process your Card transactions), to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law. We will disclose your Cardholder Information to our service providers to assist us to provide services to you and to provide related services to us.

We maintain physical, electronic and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information.

We and our service providers may use and store your Cardholder Information at facilities in various countries (including Canada and the United States of America). The personal information protection laws of those countries might be different from the laws of the jurisdiction in which you are located, and might permit courts, government, law enforcement and regulatory agencies and security authorities to access your Cardholder Information without notice. The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, we will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including to the United States) of such personal information to third parties for the purpose set out above.

We will use and rely on your Cardholder Information to issue and administer your Card and provide related services. We and our service providers will rely on you to ensure that your Cardholder Information is accurate, complete and up to date. You will promptly inform us (by contacting Customer Service at 1-844-482-3812 of any changes to your Cardholder Information or if you discover any errors in your Cardholder Information. You may communicate with us through our customer service number [or the Website] with regards to requests to access information related to you that we have obtained. If such information is obtained from providers of identity verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and rectification in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may have access to the reports or recommendations and cause them to be rectified, where necessary.

We and our service providers may use your Cardholder Information (including your telephone and mobile phone numbers and your email addresses) to contact you, including by regular and electronic mail, telephone call (including by pre-recorded or artificial voice messages and automatic telephone dialling systems) and instant messaging, regarding your Card and related matters, regardless of whether you incur any long distance or usage charges as a result.

We and our service providers may monitor and record their communications and correspondence with you (including emails, online chats and telephone calls) for quality assurance, staff training and legal compliance purposes.

Other Uses of Your Personal Information: In addition to the foregoing, if you consent to a Program Sponsor or other third party collecting and using your personal information (including Cardholder Information) for their own purposes (not as our service provider), including to send marketing and promotional messages to you, then we will not have any control over, and will not be responsible or liable for, the collection, use, disclosure and retention of your personal information by the Program Sponsor or third party, the marketing or promotional messages that they send to you, or any other wrongful act or omission by the Program Sponsor or third party.

Your Right to Access Your Personal Information: You may obtain access to the Cardholder Information we hold about you at any time and review its content and accuracy, and have it amended as appropriate; however, access may be restricted as permitted or required by law. To request access to such information, to ask questions about our privacy policies or to withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your Cardholder Information and to cancel your Card and all related services from us, contact Customer Service (at 1-844-482-3812). If you withdraw your consent, we will continue to collect, use, disclose and retain your Cardholder Information for as long as may be reasonably required to perform services relating to the cancellation of your Card, to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law.

Peoples Trust Company's Privacy Policies: Our general personal information practices are described in our privacy policy, as amended from time to time, available online at www.peoplestrust.com/legal/peoples-trust-privacy-policy/.

Disputes: If you believe a transaction on your Card account is incorrect, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the transaction date. Following your notification, a form will need to be completed and faxed to the customer service team within ninety (90) days of the transaction date. You can obtain a dispute form by calling 1-844-482-3812 and following the prompts for lost or stolen cards. **Please note that this form must be received within ninety (90) days of the date of the disputed transaction or you will have been deemed to have accepted such transaction.**

If you identify an error in any transaction record, you must address such error with the applicable merchant. If there is any dispute in regard to purchases you make using the Card, you agree to settle such disputes with the merchant from whom the purchase was made. Please ask the merchant for any return policy that may apply to purchases made with the Card. We are not responsible for any problems you may have with any goods or services that you purchase with your Card, whether with regard to quality, safety, legality, or any other aspect of your purchase. If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with the Card, you agree to accept credits to the Balance on your Card in place of cash.

Arbitration: Subject to all other terms of this Agreement, and to the extent not prohibited by Applicable Law, you agree that any claim of any kind against us, the Program Manager, the Program Sponsor or Mastercard arising from or related to this Agreement or the use of the Card (i) shall be resolved by final and binding arbitration before a single arbitrator at Vancouver, British Columbia and (ii) shall not be brought through class or individual litigation proceedings. If such a claim is advanced by class proceeding by any other person on your behalf, you will opt out of, or not opt into, such proceedings as circumstances dictate.

Complaints: If you have a complaint or inquiry about any aspect of your Card, first attempt to resolve the complaint or inquiry by calling our toll-free customer service number at 1-844-482-3812. If customer service is unable to resolve the complaint or inquiry to your satisfaction, please call us at 1-855-694-6214 or submit your complaint or inquiry through the form found on the Website (http://forms.peoplestrust.com/contact/contact.html). We will do our best to resolve your complaint or inquiry.

If for some reason we are unable to resolve the issue to your satisfaction, you may refer your inquiry or complaint to the Ombudsman for Banking Services and Investments at 1-888-451-4519 for resolution. If the Cardholder has a concern regarding a potential violation of a consumer protection law, a public commitment, or an industry code of conduct, the concern may be communicated at any time to the Financial Consumer Agency of Canada, either in person, by letter, by telephone, or through its website at:

Financial Consumer Agency of Canada
427 Laurier Avenue West, 6th Floor
Ottawa, ON, K1R 1B9
Telephone: 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

Our complaints policy can be found online at: http://www.peoplestrust.com/about-us/resolving-your-concerns/.

Cancellation: You may at any time terminate this Agreement by calling 1-844-482-3812. We will cancel the Card and a cheque for any remaining Balance on your Card, less the Card Cancellation fee, will be mailed to you within forty-five (45) business days.

Alternatively, you may surrender the Card to the Program Sponsor and the Program Sponsor will reimburse you in cash any remaining Balance on your Card less any outstanding fees.

We may terminate this Agreement at any time, at which time you will immediately return the Card to us or as we direct, provided that if you are not in default of your obligations under this Agreement, we will notify you in writing at least sixty (60) days before the date of termination. We or our Program Sponsor will reimburse you any remaining Balance on the Card less outstanding fees. Despite any termination of this Agreement, you must fulfil all of your obligations under this Agreement.

No Warranty of Availability or Uninterrupted Use: From time to time Card services may be inoperative, and when this happens, you may be unable to use your Card or obtain information about the Balance on your Card. Please notify us if you have any problems using your Card. You agree that we are not responsible for any interruption of service.

Third Party Claims: In the event we reimburse you for a refund claim you have made, or if we otherwise provide you with a credit or payment with respect to any problem arising out of any transaction made with the Card, you are automatically deemed to assign and transfer to us any rights and claims (excluding tort claims) that you have, had or may have against any third party for an amount equal to the amount we have paid to you or credited to your Card. You agree that you will not pursue any claim against or reimbursement from such third party for the amount that we paid or credited to your Card, and that you will cooperate with us if we decide to pursue the third party for the amount paid or credited to you. If we do not exercise our rights under this section, we do not give up our rights to exercise them in the future.

Disclaimer of Warranties: Except as expressly otherwise provided in this Agreement and except for any applicable warranties set out in the Consumer Protection Act (Québec), we make no representations or warranties of any kind to you, whether express or implied, regarding any subject matter of this Agreement, including, without limitation, any implied warranties of merchantability or fitness for a particular purpose or those arising by statute or otherwise in law or from a course of dealing or usage of trade.

Limitation of Liability: Except in Québec, or as expressly required by this Agreement or Applicable Law, we will not be liable to you for performing or failing to perform any obligation under this Agreement unless we have acted in bad faith. Without limiting the foregoing, we will not be liable to you for delays or mistakes resulting from any circumstances beyond our control, including, without limitation, acts of Governmental Authorities, national emergencies, insurrection, war, riots, failure of merchants to perform or provide services, failure of communication systems, or failures of or difficulties with our equipment or systems. Also without limiting the foregoing, we will not be liable to you for any delay, failure or malfunction attributable to your equipment, any internet service, any payment system or any customer service function. In the event that we are held liable to you, you will only be entitled to recover your actual and direct damages. In no event will you be entitled to recover any indirect, consequential, exemplary or special damages (whether in contract, tort, or otherwise), even if you have advised us of the possibility of such damages.

Website and Availability: Although considerable effort is made to ensure that our Website and other operational and communications channels available around the clock, we do not warrant these channels to be available and error free at all times. You agree that we will not be responsible for temporary interruptions in service due to maintenance, website changes, or failures, nor will we be liable for extended interruptions due to failures beyond our control, including but not limited to the failure of interconnecting and operating systems, computer viruses, forces of natures, labour disputes and armed conflicts. We will not bear any liability, whatsoever, for any damage or interruptions caused by any computer viruses that may affect your computer or other equipment. You agree to act responsibly with regard to the Website and its use. You will not violate any laws, interfere or disrupt computer networks, impersonate another person or entity, violate the rights of any third party, stalk, threaten or harass anyone, gain any unauthorized entry, or interfere with the Website's systems and integrity.

Assignment: At our sole discretion, we may assign our rights and responsibilities under this Agreement at any time and without notice to you. If we do make such an assignment, then this Agreement will remain binding on you and your respective executors, administrators, successors, representatives and permitted assigns.

Entire Agreement: This Agreement sets forth the entire understanding and Agreement between you and us, whether written or oral, with respect to the subject matter hereof and supersedes any prior or contemporaneous understandings or Agreements with respect to such subject matter.

Governing Law: The parties agree that any claim or action brought pursuant to this Agreement will be brought in the exclusive jurisdiction of the courts of British Columbia and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the Province of British Columbia and the laws of Canada applicable therein.

FOR RESIDENTS OF QUÉBEC ONLY: The parties attorn to the jurisdiction of Québec and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the province of Québec and the laws of Canada applicable therein.

Section Headings: Section headings in this Agreement are for convenience of reference only, and will not govern the interpretation of any provision of this Agreement.

Severability: If any of the terms of this Agreement are invalid, changed by Applicable Law or declared invalid by order of court or regulatory authority, the remaining terms of this Agreement will not be affected, and this Agreement will be interpreted as if the invalid terms had not been included in this Agreement.

Contact Information: If you have questions regarding the Card, or need to report a lost or stolen Card, you may call customer service at 1-844-482-3812 or write to:

PO BOX 32058, Cambie RPO, Richmond, BC, V6X 3R9

Mastercard is a registered trademark, and the circles design is a trademark of Mastercard International Incorporated.

Updated: April/2019

Convention régissant l'utilisation de la Carte Récompense Mastercard[MD] Prépayée

Veuillez lire attentivement la présente convention et en conserver une copie dans vos dossiers. *Les modalités ci-après régissent l'utilisation de la Carte Récompense Mastercard prépayée. En signant et/ou en utilisant la carte, vous signifiez votre acceptation de ces modalités et des frais qui y sont prévus. Les cartes sont émises dans le cadre de programmes de récompense, de promotion ou de fidélisation sans contrepartie de votre part.*

Sommaire de la divulgation de l'information (les modalités détaillées suivront) :

Émetteur de la carte : La présente carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples sous licence de Mastercard International Incorporated.

Renseignements sur la carte et solde : Pour consulter la liste à jour des modalités de la carte, pour connaître la date d'expiration de la carte, si vous avez des questions concernant le solde de la carte ou pour déposer une plainte, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle au 1-844-482-3812 ou visitez le www.yourrewardcard.com gratuitement.

Restrictions relatives à la carte :

- La limite est d'une carte par personne.
- L'utilisation de la carte dans certains pays pourrait être restreinte par la loi.
- La carte ne peut être retournée.
- La carte ne peut être remboursée.
- Vous ne pouvez pas ajouter de fonds au solde de la carte.
- Vous ne pouvez utiliser la carte pour effectuer un paiement à la pompe.
- La carte n'est pas admissible à la protection « Responsabilité zéro » (http://www.Mastercard.ca/zero-liability.html).
- Vous ne pouvez pas vous opposer au paiement d'une transaction effectuée avec la carte.
- Vous ne pouvez pas annuler la carte, sauf indication contraire dans la présente convention ou en vertu des lois applicables.
- Vous ne pouvez pas utiliser votre carte pour effectuer des paiements par prélèvements automatiques réguliers, en vertu desquels vous autorisez une compagnie ou organisation à prélever des fonds sur

votre carte. Tous les paiements par prélèvements automatiques seront rejetés, et la Compagnie de Fiducie Peoples n'assumera aucune responsabilité à l'égard des frais que vous aurez engagés le cas échéant à cet égard.

- La carte est assujettie à certaines limites, lesquelles sont énoncées ci-dessous. La Compagnie de Fiducie Peoples peut modifier ces limites conformément aux lois applicables et affichera un avis sur le site www.yourrewardcard.com au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. Le changement entrera en vigueur à la date indiquée dans l'avis. Votre usage continué de la carte après la date d'entrée en vigueur du changement des limites, sera prise comme votre consentement au changement.
- Il est interdit d'utiliser votre carte pour encourager ou commettre des activités illégales

Limites	
Solde maximum de la carte	1 000,00 $
Montant quotidien maximum utilisé à un point de vente	1 000,00 $

Remarque : Votre carte peut être désactivée à n'importe quel moment si nous soupçonnons qu'il pourrait y avoir fraude relativement à la carte elle-même ou à l'utilisation de celle-ci.

Expiration de la carte et accès aux fonds : La date d'expiration est inscrite au recto de la carte. Les fonds expireront le dernier jour civil du mois indiqué sur la carte. Après son expiration, la carte sera invalidée et ne sera pas remplacée.

Frais : Le tableau suivant dresse une liste des frais qui pourraient être imposés sur votre carte. Vous reconnaissez avoir été informé de l'existence de ces frais et convenez d'acquitter tous les frais sous le régime de la présente Convention.

Frais[1]	
Frais de change	2,5 %
Remplacement de carte (perdue ou volée)	5,95 $
Expiration de fonds inutilisés	La valeur sera enlevé le dernier jour du mois imprimé au recto de la carte.

[1]*Sujet aux changements. Voir les modalités détaillées pour plus de renseignements.*

Les fonds chargés sur la carte ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

Carte perdue ou volée : Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre carte contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée. Si vous perdez la carte, vous devez nous appeler **immédiatement** en composant le 1-844-482-3812. **Toutes les transactions effectuées sur votre carte avant que vous nous informiez seront considérées comme ayant été effectuées par vous.**

Transactions mixtes : Si le solde de votre carte est insuffisant pour couvrir le plein montant d'une transaction, vous pouvez demander au commerçant l'autorisation d'effectuer une transaction mixte, dans lequel cas vous utiliserez votre carte pour acquitter une partie du coût de la transaction et un autre mode de paiement pour acquitter le solde restant (p. ex. argent comptant, chèque, carte de crédit ou de débit). Si vous ne dites pas au commerçant que vous souhaitez effectuer un paiement mixte avant que la carte ne soit glissée dans le lecteur, votre carte sera peut-être refusée. Certains commerçants peuvent exiger que le solde de la transaction soit réglé en argent comptant. Les commerçants ne sont pas tenus d'accepter les transactions mixtes, et certains d'entre eux pourraient ne pas les accepter.

Renseignements personnels : En acceptant la carte, vous autorisez la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant tel que décrit ci-dessous. La collecte de renseignements est nécessaire aux fins de la conclusion et de l'exécution de la présente Convention. Si vous n'acceptez pas que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas accepter ou utiliser la carte.

Modalités détaillées :

Définitions :

- **« Convention »** désigne la Convention régissant la présente Carte Récompense Mastercard prépayée qui a été conclue entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le titulaire, ainsi que tous les documents qui y sont mentionnés expressément, lesquels régissent l'utilisation de la Carte Récompense Mastercard prépayée.
- **« Modification »** désigne les changements apportés aux modalités énoncées dans la présente Convention ou l'ajout d'une nouvelle modalité, ce qui inclut la hausse de frais existants ou l'ajout de nouveaux frais.
- **« Lois applicables »** désigne la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP), les normes PCI DSS ou tout autre texte de loi, règlement ou règle d'exploitation adopté par un organisme gouvernemental ou tout autre organisme de réglementation auquel la Compagnie de Fiducie Peoples et le promoteur du programme sont assujettis, ou tout autre règlement administratif, règle d'exploitation ou règlement de Mastercard.
- **« Solde »** signifie le montant des fonds disponibles sur la carte.
- **« Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) »** désigne la Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications et son règlement d'application, communément appelée la Loi canadienne anti-pourriel (LCA), et son règlement d'application, dans leurs versions successives.
- **« Carte »** désigne la Carte Récompense Mastercard prépayée signée ou utilisée par le titulaire.
- **« Titulaire de carte »** vous désigne vous ou toute autre personne qui reçoit, active, signe ou utilise la carte.
- « Distributeur » signifie désigne chaque agent de distribution autorisé qui offre les cartes aux promoteurs du programme et/ou directement aux titulaires de carte. Un distributeur n'est pas un représentant ni un mandataire de la Compagnie de Fiducie Peoples.
- **« Frais de change »** désigne les frais de change en devises étrangères de 2,5 %.
- **« Autorité gouvernementale »** s'entend d'une autorité gouvernementale ou quasi gouvernementale, d'une organisation gouvernementale, d'une commission, d'un conseil, d'un ordre professionnel, d'un tribunal administratif, d'un organisme de réglementation, administratif ou autre, fédéral, provincial, territorial, régional, municipal ou local (notamment le Bureau du surintendant des institutions financières), ou d'une sous-division, d'un service ou d'une direction politique ou autre de l'un des organismes qui précèdent, dans chaque cas dans la mesure où il est compétent à l'égard de la Compagnie de Fiducie Peoples et/ou du promoteur du programme, ou de toute personne, propriété, transaction, activité, de tout événement ou de toute autre question se rapportant à la présente Convention. La définition qui précède est réputée inclure le successeur ou cessionnaire temporaire ou permanent du mandat, des fonctions ou de l'activité fondamentaux d'une autorité gouvernementale.
- **« Mastercard »** désigne Mastercard Incorporated et ses successeurs et ayants droit.
- **« Taux de conversion Mastercard »** s'entend du taux que nous payons à Mastercard pour la conversion de devises étrangères en dollars canadiens, plus le taux de change**.**
- **« Norme PCI DSS »** désigne une norme de sécurité à plusieurs niveaux définie par le Conseil des normes de sécurité PCI, et inclut des conditions relatives à la gestion, aux politiques, aux procédures, à l'architecture de réseau, à la conception logicielle et à d'autres mesures de protection essentielles à la sécurité.
- **« PDV »** désigne le point de vente où vous pouvez utiliser la carte pour acheter des biens ou des services auprès d'un commerçant.
- **« Promoteur du programme »** désigne l'entreprise ou l'organisation qui vous a remis la carte dans le cadre de son programme de fidélisation, de récompense ou de promotion.
- **« Montant de la transaction »** désigne le montant qui est prélevé sur le solde par suite d'une utilisation par le titulaire pour acheter des biens ou des services, et qui inclut le montant du solde à transférer, les frais de service de la carte et les taxes imposées pour effectuer la transaction.
- **« Nous »**, **« notre »** et **« nos »** désignent la Compagnie de Fiducie Peoples et ses successeurs, concessionnaires, affiliés et cessionnaires.
- **« Site Web »** désigne le www.yourrewardcard.com.
- **« Vous »**, **« votre »** et **« vos »** désignent le titulaire de la carte.

Acceptation : La présente Convention constitue une entente qui vous lie ainsi que nous quant aux modalités d'utilisation de la carte.

Carte prépayée Mastercard : Votre carte est une carte prépayée Mastercard qui peut être utilisée là où Mastercard est acceptée, y compris par commande postale, en ligne, au téléphone et chez les commerçants au détail au PDV, sous réserve des modalités de la présente Convention.

Activation de la carte : La carte ne peut être utilisée à aucune fin tant qu'elle n'a pas été activée conformément aux instructions de l'autocollant d'activation et signée par vous au verso de la carte à l'endroit indiqué. Si un autocollant d'activation figure au recto de la carte, celle-ci n'a de valeur que lorsqu'elle est (i) activée conformément aux instructions énoncées sur l'autocollant et (ii) signée par vous au verso à l'endroit indiqué. Si aucun autocollant d'activation ne figure au recto de la carte, vous devez apposer votre signature au verso de la carte à l'endroit indiqué.

Propriété et utilisation de la carte : La carte peut être utilisée pour payer le montant total de la transaction plus les taxes applicables, si le solde restant sur la carte est suffisant. La carte est, et restera, notre propriété. La carte n'est pas une carte de crédit, une carte de paiement ou une carte de débit, et son utilisation ne rehaussera pas ni n'améliorera votre cote de solvabilité. Aucun intérêt, dividende ou autre somme ou ristourne n'est versé sur le solde de la carte. Ni la carte ni le solde ne constitue un compte de dépôt.

Vous n'avez pas le droit de tirer de chèques sur la carte, ni exiger le remboursement du solde; vos droits se limitent strictement à l'utilisation de la carte conformément aux dispositions de la présente entente pour le paiement de produits et de services auprès de commerçants qui acceptent Mastercard.

Quand vous utilisez la carte, le montant de l'achat, plus les frais et les taxes applicables, sont déduits du solde accessible sur votre carte. Si vous utilisez votre carte pour effectuer une transaction sans présentation de carte (comme pour les achats en ligne, par la poste ou au téléphone), l'effet en droit est le même que si vous aviez utilisé la carte même.

Le titulaire assume l'entière responsabilité de la garde, de l'utilisation et du contrôle de la carte. Vous devez nous remettre votre carte dès que nous vous en faisons la demande. La carte vous est remise à vous seul en tant que titulaire. Vous ne pouvez pas vendre ou céder la carte à un tiers. Le titulaire qui autorise une autre personne à utiliser la carte accepte, dans les limites autorisées par la loi, d'assumer la responsabilité de toutes les transactions découlant de l'utilisation de la carte par cette autre personne.

Vous reconnaissez que nous n'avons aucune obligation de vérifier la signature apposée sur le bordereau de vente relatif à toute transaction réglée à l'aide de la carte et que nous pouvons autoriser et traiter la transaction même si la signature apparaissant sur le bordereau de vente diffère de celle qui figure sur la carte. Vous ne pouvez pas vous opposer au paiement d'une transaction effectuée avec la carte. Nous n'assumons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation à l'égard d'une transaction particulière, quelle qu'en soit la raison. Nous pouvons, à notre entière discrétion et à tout moment, annuler ou suspendre les avantages ou services associés à la carte, avec ou sans justification, sur remise d'un avis de trente (30) jours, ou de manière par ailleurs prescrite par la loi applicable.

Certains commerçants (y compris notamment les stations-services, les restaurants, les hôtels, les compagnies de croisières ou les entreprises de location de véhicules) peuvent préautoriser le montant de la transaction pour le montant de l'achat plus un montant pouvant atteindre 20 % (ou plus) en sus du montant de l'achat de manière qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les pourboires ou les frais accessoires. Dans de tels cas, votre transaction sera refusée si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction et les frais supplémentaires.

Une autorisation préalable aura pour effet d'assujettir à une « retenue » le montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'à ce que le commerçant nous fasse parvenir le montant du paiement final de votre achat. Lorsque le montant du paiement final est reçu, le montant de l'autorisation préalable qui fait l'objet d'une retenue en sus de ce montant de paiement final est libéré. Le temps qu'il faille pour supprimer la retenue de l'autorisation préalable peut varier selon le type de commerçant. La période de retenue dure habituellement un maximum de sept (7) jours pour la plupart des commerçants et de soixante (60) jours pour les hôtels, les compagnies de croisières et les entreprises de location de véhicules. Pendant la période de retenue, vous n'aurez pas accès au montant de l'autorisation préalable.

Renseignements sur le solde : Il vous incombe de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les transactions et tout montant d'autorisation préalable. Pour connaître le solde actuel de la carte ou pour consulter l'historique des transactions, communiquez avec le service à la clientèle en composant sans frais le 1-844-482-3812 ou en visitant le site Web. Le solde de votre carte tiendra compte de toutes les transactions qui ont été portées à notre système. **Vous ne pouvez pas dépasser le solde disponible sur votre carte pour effectuer une transaction.**

Si vous tentez d'utiliser la carte alors que le solde est insuffisant pour couvrir le montant total de la transaction, dans la plupart des cas la transaction sera refusée. Si toutefois, à cause d'une défaillance du système ou pour toute autre raison, la transaction est acceptée alors que le solde de la carte est insuffisant, ce qui crée un solde négatif, vous convenez de nous rembourser sur demande le montant de la transaction effectuée qui dépasse le solde de la carte.

Transactions en devises étrangères : Toutes les transactions en devises sont converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Mastercard en vigueur le jour où la transaction est portée à votre carte. Le taux de conversion Mastercard en vigueur le jour où la transaction est portée à votre carte peut différer du taux en vigueur à la date de la transaction.

Toutefois, si une transaction en devises est remboursée sur votre carte prépayée Mastercard, le taux de conversion Mastercard utilisé pour convertir le montant du remboursement en dollars canadiens correspond au taux payé à Mastercard, moins les frais de change. Par ailleurs, le taux payé à Mastercard peut différer du taux en vigueur à la date de remboursement. Dans la plupart des cas, le montant du remboursement d'une transaction en devises est donc inférieur au montant initialement imputé à votre carte.

Protection contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée : Si votre carte est perdue ou volée, nous vous demanderons de nous fournir le nom figurant sur la carte, le numéro de la carte, et de répondre à une question tirée de vos renseignements personnels. Si vous perdez votre carte, il se peut qu'une autre personne utilise votre solde.

Nous rembourserons le solde le cas échéant (moins les frais de remplacement de la carte) après avoir traité toutes les transactions effectuées avant que nous ayons eu la possibilité d'intervenir. Nos représentants du service à la clientèle et notre système de réponse vocale automatisée sont disponibles sept jours sur sept, 24 heures sur 24 et désactiveront immédiatement votre carte si vous en faites la demande. **Nous vous recommandons de noter à part le numéro de la carte et le numéro de notre service à la clientèle au cas où la carte serait perdue ou volée.**

Une carte de remplacement au montant de votre solde restant, moins les frais énoncés dans le tableau « Frais » sera envoyé dans les sept à dix (7–10) jours suivant la date à laquelle vous avez déclaré la perte ou le vol de la carte, après s'être assurée d'avoir traité toutes les transactions de la carte correctement. Vous convenez, dans les limites autorisées par la loi, de collaborer avec nous dans le cadre de nos tentatives de recouvrement auprès d'utilisateurs non autorisés et de poursuites judiciaires contre eux.

Modifications : Sous réserve des limites autorisées par la loi, nous pouvons, s'il y a lieu, modifier des modalités de la présente Convention ou ajouter de nouvelles modalités à celle-ci, ce qui inclut la hausse de frais existants ou l'ajout de nouveaux frais. Conformément à la loi applicable, l'avis de toute modification vous sera envoyé à l'adresse postale ou électronique la plus récente dont nous disposons dans nos dossiers. En outre, nous vous enverrons, au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification, un avis écrit précisant, en termes clairs et lisibles, en quoi consiste(nt) la ou les nouvelle(s) clause(s) ou la ou les modification(s) apportée(s) à la ou aux clause(s) susmentionnée(s), la date d'entrée en vigueur de la ou des modification(s) et vos droits, tels qu'énoncés ci-dessous.

Vous avez le droit de refuser la modification et d'annuler la présente Convention sans frais, pénalité ou indemnité d'annulation en nous faisant parvenir un avis à cet effet au plus tard trente (30) jours après l'entrée en vigueur de la modification, si la modification vise l'augmentation de vos obligations ou la diminution des nôtres. Si vous choisissez d'annuler la présente Convention, la section Annulation de la présente Convention s'appliquera. L'avis de toute modification sera affiché sur le site Web au moins soixante (60) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification, sauf exigence contraire de la loi. Le changement entrera en vigueur à la date indiquée dans l'avis. Vous avez l'obligation de nous informer de toute modification de votre adresse postale ou électronique en communiquant avec le service à la clientèle au 1-844-482-3812, ainsi que de vérifier si de tels avis ont été publiés sur le site Web. Tout avis sera réputé avoir été reçu cinq (5) jours après avoir été mis à la poste ou le jour ouvrable suivant son envoi par courrier électronique.

Vous pouvez nous aviser en émettant un avis au promoteur du programme ou en nous envoyant un avis sur notre site Web (sauf pour un avis de carte perdue ou volée, qui ne peut être effectué que par téléphone tel qu'indiqué ci-dessus). L'avis sera réputé avoir été reçu à la date de livraison de l'avis à nous ou au promoteur du programme, le cas échéant, et le jour ouvrable suivant dans le cas des avis envoyés par courriel.

Consentement concernant les renseignements personnels : En demandant une carte, vous autorisez la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant à des fins liées à votre demande de carte et à votre utilisation de la carte (si une carte est émise), ainsi qu'aux fins décrites ci-dessous. La collecte de renseignements est nécessaire aux fins de la conclusion et de l'exécution de la présente Convention. Si vous n'acceptez pas que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte. Comme il est expliqué ci-dessous, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en annulant votre carte et tous les services connexes offerts par la Compagnie de Fiducie Peoples. Les restrictions et les exigences décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux renseignements agrégés ou autrement dépersonnalisés et qui ne permettent pas de vous identifier.

Protection de vos renseignements personnels : Nous protégeons les renseignements personnels que nous détenons ou dont nous avons la garde contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Les mesures de sécurité que nous utilisons pour protéger vos renseignements personnels dépendent de différents facteurs : degré de confidentialité, quantité, distribution, format et stockage. Même si les avancées technologiques facilitent la tâche aux fraudeurs, nous utilisons en permanence des systèmes de surveillance et des mesures de contrôle pour détecter les activités frauduleuses et les prévenir. Nous avons également intégré des mesures de prévention de la fraude dans nos procédures de vérification préalable et nous mettons régulièrement à jour nos méthodes de détection et de prévention de la fraude. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour protéger vos renseignements personnels contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Toutefois, aucun système ni aucune mesure de sécurité n'est parfaitement étanche. La transmission de vos données personnelles se fait à vos propres risques et vous devez également prendre les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels.

Collecte de vos renseignements personnels : Lorsque vous demandez une carte, la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services recueillent des renseignements à votre sujet (p. ex., votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre date de naissance) et, si une carte est émise à votre intention, la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services recueillent des renseignements à votre sujet et au sujet de l'utilisation de la carte et des services connexes, y compris des renseignements sur les transactions effectuées avec la carte (p. ex., la date et le montant des transactions ainsi que les établissements où elles ont été effectuées) (collectivement appelés les « renseignements sur le titulaire »). La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent obtenir des renseignements personnels vous concernant directement auprès de vous et d'autres sources, y compris le promoteur du programme et des tiers fournisseurs de services d'identification, de données démographiques et de prévention des fraudes.

Utilisation de vos renseignements personnels : La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services utiliseront, divulgueront et conserveront les renseignements sur le titulaire afin de traiter votre demande de carte (y compris pour vérifier votre identité) et, si une carte est émise, pour vous fournir des services en rapport avec votre carte (y compris la gestion de la carte et le traitement des transactions effectuées avec la carte), pour assurer la protection contre la fraude et la conformité à la législation, pour exécuter la présente Convention, pour protéger et appliquer les droits légaux de la Compagnie de Fiducie Peoples et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables. Nous divulguerons les renseignements sur le titulaire à nos fournisseurs chargés de vous offrir des services et de nous offrir des services connexes.

Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité matérielles, électroniques et procédurales conformes à la réglementation canadienne en matière de protection des renseignements sur les titulaires.

La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent utiliser et conserver les renseignements sur le titulaire dans des installations situées dans différents pays (y compris au Canada et aux États-Unis). Les lois en matière de protection des renseignements personnels en vigueur dans ces pays peuvent être différentes de celles qui s'appliquent dans l'administration où vous résidez; il est possible que les tribunaux, les administrations publiques, les organismes d'application de la loi et de réglementation et les autorités en matière de sécurité soient autorisés à avoir accès aux renseignements sur le titulaire sans que vous en soyez avisé. Les lois sur la protection des données en vigueur dans d'autres instances dans lesquelles nous pouvons communiquer vos renseignements personnels peuvent différer de celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence; tous les renseignements personnels communiqués dans une autre instance sont assujettis aux lois en vigueur et aux pouvoirs des autorités chargées de la sécurité nationale dans cette instance. Dans les limites autorisées par ces lois, nous prendrons des mesures raisonnables équivalentes à celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence pour assurer la protection de vos renseignements personnels. Par la présente, vous acceptez que vos renseignements personnels soient transmis à des tiers outre-frontière (y compris aux États-Unis) aux fins susmentionnées.

Nous utiliserons les renseignements sur le titulaire pour émettre et gérer la carte et pour vous fournir les services connexes. La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services s'en remettent à vous pour garantir l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des renseignements sur le titulaire. Vous vous engagez à nous informer rapidement (en téléphonant au service à la clientèle au 1-844-482-3812) de tout changement aux renseignements sur le titulaire ou de toute information erronée. Pour demander l'accès aux renseignements personnels vous concernant que nous avons obtenus, communiquez avec nous par l'entremise de notre service à la clientèle ou de notre site Web. Si les renseignements ont été obtenus auprès de fournisseurs de données de vérification de l'identité et de données démographiques, nous vous informerons de votre droit d'accès et de modification en ce qui concerne le dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons la marche à suivre pour accéder aux rapports et aux recommandations et les faire corriger, s'il y a lieu.

La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent utiliser les renseignements sur le titulaire (y compris votre numéro de téléphone, votre numéro de téléphone cellulaire et votre adresse de courriel) pour communiquer avec vous, y compris par la poste ordinaire et par courrier électronique, par téléphone (y compris au moyen de messages préenregistrés, de messageries par voix artificielle et de systèmes téléphoniques à composition automatique) et par messagerie instantanée, à propos de votre carte ou de questions connexes, sans égard aux frais d'interurbain ou d'utilisation qui pourraient vous être facturés.

La Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent surveiller et enregistrer leurs communications et leur correspondance avec vous (y compris les courriels, les conversations en ligne et les appels téléphoniques) à des fins d'assurance de la qualité, de formation du personnel et de conformité à la législation.

Autres utilisations des renseignements personnels vous concernant : Outre ce qui précède, si vous consentez à ce que le promoteur du programme ou un autre tiers recueille et utilise vos renseignements personnels (y compris les renseignements sur le titulaire) à des fins qui lui sont propres (c.-à-d. non liées à ses fonctions de fournisseur de services), y compris pour vous envoyer des messages de marketing ou de promotion, la Compagnie de Fiducie Peoples n'a aucun pouvoir sur la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation des renseignements sur le titulaire par ce tiers (ou le promoteur du programme) et ne peut donc pas être tenue responsable des actes dudit tiers à cet égard, ni des messages de marketing ou de promotion qu'il pourrait vous envoyer ou de tout acte fautif ou omission de sa part.

Droit d'accès aux renseignements personnels vous concernant : Vous pouvez accéder en tout temps aux renseignements vous concernant pour en vérifier le contenu et l'exactitude, ainsi que les faire modifier au besoin; toutefois, l'accès peut être restreint selon ce que permet ou exige la loi. Pour soumettre une demande d'accès à l'information, si vous avez des questions concernant nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou pour retirer votre consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de données vous concernant et pour annuler votre carte et tous les services connexes que nous offrons, veuillez communiquer avec le service à la clientèle en composant le 1-844-482-3812. Si vous retirez votre consentement, nous continuerons de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de conserver les renseignements sur le titulaire aussi longtemps qu'il est raisonnablement nécessaire pour exécuter les opérations relatives à l'annulation de votre carte, à la protection contre la fraude et à la conformité à la législation, pour exécuter la présente Convention, pour protéger et appliquer les droits légaux de la Compagnie de Fiducie Peoples et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables.

Politiques en matière de protection des renseignements personnels de la Compagnie de Fiducie Peoples : Les pratiques générales de la Compagnie de Fiducie Peoples en matière de renseignements personnels sont énoncées dans sa Politique en matière de protection des renseignements personnels, qui est mise à jour de temps à autre (en ligne : www.peoplestrust.com/legal/peoples-trust-privacy-policy/).

Contestations : Si vous croyez qu'une transaction portée à votre compte est erronée, vous devez nous en informer par écrit dans les soixante (60) jours de la date de la transaction. À la suite de cet avis, le titulaire devra remplir un formulaire et le faire parvenir par télécopieur à l'équipe du service à la clientèle dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de la transaction. Vous pouvez obtenir un formulaire de contestation en composant le 1-844-482-3812 et en suivant les messages-guides pour les cartes perdues ou volées. **Ce formulaire doit absolument nous parvenir dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de la transaction contestée, sans quoi le titulaire sera réputé avoir accepté la transaction.**

Si vous relevez une erreur dans un relevé de transactions, vous devez porter celle-ci à l'attention du commerçant concerné. Advenant que des achats réglés au moyen de la carte soient contestés, vous acceptez de régler les différends avec le commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Informez-vous auprès du commerçant pour connaître sa politique en ce qui concerne le remboursement des achats réglés avec la carte. Nous ne sommes pas responsables de tout problème lié aux produits ou services achetés avec la carte, qu'il s'agisse d'un problème de qualité, de sécurité, de légitimité ou de tout autre aspect de l'achat. Si, pour quelque motif que ce soit, vous avez droit à un remboursement d'articles ou de services obtenus avec votre carte, vous consentez à accepter des crédits appliqués au solde de votre carte au lieu de recevoir de l'argent comptant.

Arbitrage : Conformément à toutes les autres modalités de la présente entente et dans la mesure des limites prévues par la loi, vous convenez que toute demande de réclamation déposée contre nous, le gestionnaire du programme, le promoteur du programme ou Mastercard et émanant de ou liée à la présente Convention ou à l'utilisation de la carte : (i) sera renvoyée à un arbitre unique à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour un arbitrage définitif et exécutoire; et (ii) ne pourra pas donner lieu à un recours collectif ni à une quelconque poursuite devant les tribunaux. Si une tierce partie exerce un recours collectif en votre nom, vous vous engagez à vous retirer dudit recours ou à ne pas y participer, selon les circonstances.

Plaintes : Si vous souhaitez formuler une plainte ou présenter une demande de renseignements concernant tout aspect de votre carte, veuillez d'abord tenter de régler la plainte ou la demande de renseignements en appelant sans frais le service à la clientèle au 1-844-482-3812. Si le service à la clientèle est incapable de résoudre la plainte ou de répondre à la demande de renseignements à votre satisfaction, veuillez communiquer avec nous au 1-855-694-6214 ou soumettre votre plainte ou votre demande en remplissant le formulaire figurant sur notre site Web (http://forms.peoplestrust.com/contact/contact.html). Nous nous efforcerons de régler votre plainte ou de répondre à votre demande de renseignements.

Si, pour une raison quelconque, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre de manière satisfaisante, vous pouvez transmettre votre demande de renseignements ou votre plainte à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement au 1-888-451-4519 en vue d'un règlement.

Si vous avez une plainte à formuler concernant une violation possible d'une loi en matière de protection des consommateurs, d'un engagement public ou d'un code de conduite sectoriel, elle peut être communiquée à n'importe quel moment à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada en personne, par écrit, au téléphone ou sur son site Web :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6e étage
Ottawa (ON) K1R 1B9
Téléphone : 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

Vous pouvez consulter notre politique relative aux plaintes à : http://www.peoplestrust.com/about-us/resolving-your-concerns/.

Annulation : Vous pouvez résilier en tout temps la présente Convention en nous téléphonant au 1-844-482-3812. Nous annulerons la carte, et un chèque couvrant le solde, moins les frais d'annulation de la carte, vous sera envoyé par la poste dans un délai de quarante-cinq (45) jours ouvrables.

Vous pouvez aussi remettre la carte au promoteur du programme et celui-ci vous remboursera le montant du solde restant sur votre carte, moins les frais impayés.

Nous pouvons résilier la présente Convention à n'importe quel moment, auquel cas vous nous retournerez la carte immédiatement ou conformément à nos instructions. Le cas échéant, si vous n'avez pas manqué à vos obligations en vertu de la présente Convention, nous vous informerons par écrit de notre décision au moins soixante (60) jours avant la date d'annulation. La Compagnie de Fiducie Peoples ou le promoteur du programme vous remboursera le montant du solde restant sur votre carte, moins les frais impayés. En dépit de la résiliation de la présente Convention, vous devez respecter toutes vos obligations sous le régime de la présente Convention.

Aucune garantie de disponibilité ni d'utilisation ininterrompue : De temps à autre, il peut arriver que les services de carte soient inopérants; le cas échéant, il est possible que vous ne puissiez pas utiliser votre carte ou obtenir des renseignements sur le solde de celle-ci. Veuillez nous signaler tout problème lié à l'utilisation de votre carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes pas responsables de toute interruption de service.

Réclamations auprès de tiers : Advenant que nous vous remboursions à la suite d'une réclamation que vous auriez présentée ou que nous vous accordions un crédit ou un paiement quelconque en rapport avec un problème de quelque nature que ce soit résultant d'une transaction réglée avec la carte, vous serez automatiquement réputé nous avoir cédé vos droits et vos réclamations présents, passés ou éventuels (à l'exception des réclamations en responsabilité civile délictuelle) à l'égard d'un tiers pour un montant égal à celui que nous vous avons versé ou que nous avons crédité à votre carte. Vous convenez que vous ne ferez aucune réclamation à ce tiers et n'accepterez aucun remboursement de sa part pour le montant que nous vous avons payé ou crédité à votre carte et vous vous engagez à collaborer avec nous si nous décidons d'intenter des poursuites contre la tierce partie pour le montant qui vous été payé ou crédité. Si nous n'exerçons pas nos droits en vertu de la présente section, nous ne renonçons pas à notre droit de les exercer à l'avenir.

Exclusion de garantie : Sauf s'il en est expressément disposé autrement dans la présente Convention et sauf en ce qui concerne les garanties qui s'appliquent aux termes de la Loi sur la protection du consommateur (Québec), nous ne faisons aucunement valoir et n'offrons aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou tacite, quant à un aspect de la Convention quel qu'il soit, y compris et sans s'y limiter, les garanties tacites de la qualité marchande pour un usage particulier ou encore les garanties relevant du droit législatif ou d'une loi, de pratiques commerciales ou d'usages commerciaux.

Limite de responsabilité : Sauf au Québec, et sous réserve de ce qui est expressément prévu dans la présente Convention ou en vertu de toute loi applicable, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en ce qui concerne le respect ou le non-respect des obligations énoncées dans la Convention, à moins que nous n'ayons agi de mauvaise foi. Sans limiter la portée de ce qui précède, nous ne sommes pas responsables envers vous des retards ou des erreurs découlant de circonstances indépendantes de notre volonté, y compris et sans s'y limiter, les actes des autorités gouvernementales, les urgences nationales, les insurrections, les guerres et les émeutes, le défaut des commerçants de dispenser ou de fournir des services, les défectuosités des systèmes de communication, de notre équipement ou de nos systèmes et les ennuis causés par ceux-ci. Sans restreindre la portée de ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité à l'égard des retards, des défectuosités ou du mauvais fonctionnement de votre équipement, du service internet, du système de paiement ou de toute fonction relevant du service à la clientèle. Si nous sommes jugés responsables envers vous, vous n'aurez droit qu'à des dommages-intérêts directs et réels. Vous ne pourrez sous aucune considération obtenir une indemnisation au titre des dommages-intérêts indirects, corrélatifs, punitifs ou spéciaux (que ce soit par voie de contrat, de réclamation délictuelle ou de quelque autre manière que ce soit), même si vous nous avez informés de l'éventualité de ces dommages-intérêts.

Site Web et disponibilité : Nous déployons des efforts considérables pour assurer en permanence l'accessibilité de notre site Web et des autres canaux d'exploitation et de communication, mais nous ne nous portons pas garants de leur disponibilité ni de leur infaillibilité en tout temps. Vous convenez que nous ne sommes pas responsables des interruptions temporaires de service sur le site Web causées par la maintenance, les changements apportés au site ou les pannes et que nous ne sommes pas responsables des interruptions de service prolongées pouvant résulter de défectuosités indépendantes de notre volonté, notamment les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les cas de force majeure, les catastrophes naturelles, les conflits de travail et les conflits armés. Nous ne serons nullement responsables de quelque manière que ce soit des dommages ou des interruptions de service causés par des virus informatiques susceptibles de nuire au bon fonctionnement de votre ordinateur ou d'autres appareils. Vous vous engagez à vous comporter raisonnablement à l'égard du site Web et de son utilisation. Vous vous abstiendrez d'enfreindre les lois, de compromettre ou perturber des réseaux informatiques, de vous faire passer pour une autre personne ou entité, de porter atteinte aux droits de toute tierce partie, de suivre, traquer, menacer ou harceler quiconque, d'obtenir un accès non autorisé et de nuire au bon fonctionnement des systèmes de notre site Web ou à son intégrité.

Cession : Nous pouvons, à notre seule discrétion, céder nos droits et nos obligations en vertu de la présente Convention, et ce, en tout temps et sans préavis. Le cas échéant, vous-même ainsi que vos exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs demeurez liés par la présente Convention.

Intégralité de la Convention : La présente entente constitue l'intégralité de la Convention qui nous lient, vous et nous, par écrit ou verbalement, sur tous les points énoncés aux présentes, et elle a préséance sur toute entente ou Convention antérieure ou contemporaine à cet égard.

Droit applicable : Les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente Convention relève exclusivement de l'autorité des tribunaux de la Colombie-Britannique et que la Convention sera interprétée et régie en vertu des lois en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique et des lois fédérales qui s'appliquent dans cette province.

POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT : Les parties acceptent que la présente Convention soit régie et interprétée en vertu des lois de la province du Québec et des lois applicables du Canada.

Titres des sections : Les titres des sections de la présente Convention figurent à titre indicatif seulement et ils ne régissent pas l'interprétation des dispositions de la Convention.

Dissociabilité : Si l'une ou l'autre des conditions de la présente Convention est non valide, modifiée en raison des lois applicables ou déclarée non valide par ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, les conditions valides de la Convention ne seront pas touchées et celle-ci sera interprétée comme si les clauses